

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. CÉLESTIN PORT

PAR

M. JULES LAIR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Lue dans la séance du 11 avril 1902



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC II

INSTITUT.  
1892. — 9

Bibliothèque Maison de l'Orient



165812

NOTICE  
SUR LA VIE ET LES TRAVAUX  
DE  
**M. CÉLESTIN PORT**

PAR  
**M. JULES LAIR**

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Lue dans la séance du 11 avril 1902

---

MESSIEURS,

Célestin Port est né le 28 mai 1828, à Paris, en pleine cité, rue de la Barillerie, où son père exerçait un petit commerce. Dès l'âge où l'on apprend à lire on conduisit l'enfant dans une école du quai des Orfèvres, où l'on voyait encore l'appareil redoutable de l'ancienne pédagogie, la férule et le martinet. L'écolier cependant ne conserva qu'un bon souvenir de son premier maître, qu'il appelait familièrement le « père Daix ». Un peu plus tard, il entra au lycée Louis-le-Grand en qualité d'externe, ou, pour

prendre son mot, d' « étudiant libre ». Il aimait, ses livres sous le bras, à monter la tortueuse rue de La Harpe, à passer sous l'antique porte du collège de Séz, « dont une plaque en lettres d'or protégeait la dernière arcade ». Arrivé dans les salles rectangulaires du lycée, il éprouvait une certaine compassion pour les internes, « tristes reclus à boutons dorés ». On surprend déjà dans ce collégien un double courant d'idées, la prétention à l'indépendance et le respect inné pour les vestiges du passé.

Il se rappelait, devenu membre de l'Institut, qu'il avait eu, en sixième, pour professeur d'histoire, notre vénéré secrétaire perpétuel, M. Wallon, et ce souvenir n'était pas exempt d'une certaine confusion. L'externe sacrifiait trop, paraît-il, aux vers latins et surtout aux vers français. Il obtint cependant des prix et des nominations au concours général, mais plutôt dans les compositions littéraires.

Bachelier en 1847, il était licencié ès lettres en 1850.

Le 29 février 1848, Célestin Port avait perdu son père et se sentait d'autant plus obligé à travailler pour vivre.

La Révolution ayant compromis le budget de l'école d'Athènes, l'un des élèves, Louis Lacroix, rentré en France, occupait une chaire d'histoire au lycée Louis-le-Grand. Pour augmenter son revenu, il rédigeait, sur les îles de la Grèce, un livre qui devait prendre place dans l'*Univers pittoresque*, édité par la maison Firmin-Didot. Ne pouvant tout faire, il confia la notice sur Samos à un archiviste paléographe, Alfred Jacobs, et celle sur Lesbos à Célestin Port.

Il n'est pas téméraire d'attribuer à la rencontre de ces deux jeunes gens l'entrée du second, en 1849, à l'École des chartes.

Si le vieux porche du collège de Séez avait parlé à la jeune imagination de l'écolier, combien l'étudiant fut-il charmé par la noble ordonnance de l'hôtel Clisson; et, ce redoutable seuil franchi, combien ne dut-il pas admirer cette salle des cours, ancien salon de l'hôtel Soubise, où l'art le plus exquis du XVIII<sup>e</sup> siècle se révélait, malgré les badigeonnages dont on avait couvert, par prudence, ses délicats ornements. Plaisir de l'esprit, plaisir des yeux, tout y était réuni. Au tableau, dans la chaire, la doctrine exacte, les règles précises de l'érudition; au pourtour, les compositions les plus gracieuses.

Les professeurs, toutefois, ne laissaient pas leurs élèves s'attarder à l'examen de ces chefs-d'œuvre de Natoire et de Van Loo ou de Germain Boffrand. Le directeur, Guérard, avait une apparence sévère; Guessard, plus gai, souvent caustique, enseignait les rudiments de la philologie. Jules Quicherat créait la doctrine de l'archéologie du moyen âge. Professeur éminent, il exerçait sur sa jeune cohorte une action toute puissante. Nous le retrouverons souvent au cours de cette notice.

L'influence des maîtres est prépondérante; celle des camarades ne laisse pas d'être considérable. Parmi les émules que trouva Célestin Port, nous citerons La Borderie, L. Passy, tous les deux devenus membres de l'Institut; Mabile, Dupont, Cocheris. Et dans les cinq promotions qui se rencontrent, rattachant le présent au passé et à l'avenir, les listes offrent les noms de Tardif, Montaiglon, d'Arbois de Jubainville, Charles de Beaurepaire, Boutaric, Servois.

Port était encore sur les bancs quand il publia, dans la

Bibliothèque de l'École, la *Relation d'une Chasse du Roi*, pièce inédite de La Fontaine, et des lettres, également inédites, de Pierre Corneille (1). A peine avait-il obtenu son diplôme d'archiviste paléographe, venant second après La Borderie premier, que l'Académie des inscriptions accordait une médaille à sa thèse sur le *Commerce maritime de Narbonne*.

L'auteur remonte aux causes de l'établissement de cette ville, rivale de Marseille. Une longue période de quinze siècles, romaine, gothique, aquitanique, est étudiée avec une grande intelligence des intérêts commerciaux. Les fonctions des consulats sont surtout remarquablement exposées. Même appréciation raisonnée des événements qui amenèrent la décadence de Narbonne. Cette thèse est plus que le coup d'essai d'un jeune homme habile à recueillir les documents et à bien ordonner une composition. On y découvre une intelligence ouverte aux connaissances les plus variées. C'est avec justice que M. Berger de Xivrey, dans le rapport présenté au nom de la commission des Antiquités de la France, loua ce travail excellent, traité avec autant d'érudition que de goût (2).

On imprimait, en même temps, l'*Étude* sur l'île de Lesbos. Il est difficile d'apprécier un ouvrage soumis à une révision acceptée d'avance et qui n'admet guère l'individualité. Mais on est d'accord avec le directeur de la publication lorsqu'il affirme que son collaborateur n'a reculé

---

(1) *Bibl. de l'École des chartes*, III<sup>e</sup> série, VI, 172-348.

(2) *Ibid.*, III<sup>e</sup> série, V (séance du 25 novembre 1853), p. 203.

devant aucune des exigences du plan, lorsqu'il loue ses recherches consciencieuses et approfondies (1).

De nombreux indices prouvent que le lauréat de l'Académie aurait voulu rester à Paris, au centre de l'activité littéraire. On peut croire aussi que les airs de 1848 chantaient dans sa tête. Toutefois, le plus autorisé des conseillers, la nécessité, lui imposa d'accepter les fonctions d'archiviste du département de Maine-et-Loire, situation que beaucoup d'autres enviaient et qui, de fait, était enviable.

Angers n'est pas une ville commune d'aspect. Assise sur les bords d'une large rivière, à une lieue d'un grand fleuve, dominée par un château imposant, ornée de monuments superbes, elle inspire l'intérêt et commande l'admiration. Les études sur le moyen âge, grâce au concours de plusieurs sociétés savantes, y étaient et y sont encore en honneur. On y publiait sous la direction d'un archiviste paléographe, Marchegay, la *Revue de l'Anjou et du Maine*, sorte de Bibliothèque historique de la province. Des savants comme Quicherat, L. Delisle, y collaboraient (2).

Les archives occupaient les grandes salles de l'abbaye de Saint-Aubin et le bureau de l'archiviste était installé dans une splendide chapelle. A l'abside, en relief, un Enfant Jésus portant sa croix; derrière une grande carte

---

(1) *L'Univers pittoresque*, Histoire et description de tous les peuples. *Iles de la Grèce*, par Louis Lacroix. Préf., p. XI, Paris, 1853.

(2) Quicherat y publiait des études sur l'île du Behuard, et Léopold Delisle sur Guillaume Longue-Épée, fils de Geoffroy III, le Bel. V. Bibl. École des chartes, série IV, V, 281.

de Cassini, un autel; enfin, conservé à travers la plus violente des Révolutions, un superbe confessionnal demeurait là tout ouvert. Célestin Port le vit couronné de roses, qui n'existaient que dans l'imagination du nouveau venu, resté sans doute à distance. En fait, les sculptures, taillées en plein bois, sont vraiment fort belles.

Le brillant élève de l'École des chartes reconnut d'un coup d'œil la valeur du dépôt confié à sa garde. Dans une heure d'abandon, il a décrit son impression première : « J'ai là-haut dix siècles de vieilleries, qui ont bonne langue... et ne demandent qu'à parler. » Mais ce qui l'attire, ce sont les dossiers de 1793, « tout ce qu'a laissé d'elle la grande Révolution, tous les documents officiels ou privés qu'a fait refluer ici la guerre civile... Toutes les terreurs, tous les dévouements, toutes les passions de cette époque sont là vivants pour en attester et les tristesses et les grandeurs... C'est la foule même qui parle à l'Histoire... avec ses passions, sa jeunesse, ses émotions de la vie et du combat. J'ouvre une liasse; il en tombe un portefeuille entouré d'une ficelle, portant une clef rouillée. Ce sont les papiers d'un vicaire de campagne, c'est la clef du presbytère ou de l'église; puis des prières du pape adressées aux fidèles, des plaintes sur les malheurs de la Cour, une bucolique à Chloé, une ode à la guillotine, des traductions de Métastase. Les papiers crient et racontent ce qu'on n'a jamais raconté (1) ».

C'est dans l'*Album angevin* que Célestin Port s'exprimait ainsi. A l'entendre, s'il avait pris la direction de ce journal

---

(1) *Album angevin*, 15 février 1857.

de théâtre, c'était seulement pour montrer « que l'étude austère sourit à ses heures et pour combattre l'indifférence littéraire de la province ». Au fond, il s'entretenait la main et se voyait en rêve appelé à Paris, prenant le sceptre de la critique dans les colonnes d'un grand journal. Il écrivit en prose, en vers. Il rédigeait à Angers des correspondances de Paris. Un petit renfort lui venait d'un camarade de l'École, Louis Lacour; d'un poète plus connu, Edouard d'Anglemont.

Ses articles ne manquent pas de verve; on y sent toutefois cette variété d'inspiration qui trouble au début l'esprit des jeunes gens. Tantôt c'est le style de Lamennais: « Voici le jour des Morts, recueille-toi, mon âme... » Tantôt ce sont « de belles jeunes filles qui tendent la coupe écumante d'ivresse et de vie ». Tantôt il en veut à Balzac: « Balzac, esprit d'ordre inférieur, d'une trempe grossière, d'une influence néfaste sur la langue. » Ponsard est exalté.

En somme, beaucoup de peine sans grand profit pour la réputation.

Un éloge du XVIII<sup>e</sup> siècle, risqué par le jeune littérateur, amena une polémique de presse assez vive. Le licencié de 1850, philosophe sceptique, l'aurait volontiers soutenue; Port, archiviste de la préfecture, craignit de se laisser entraîner et que l'écho ne répétât l'air qu'il chantait entre ses dents. Il annonça que « des études austères l'appelaient à des devoirs plus sérieux ». Sa participation à « l'*Album* sera son dernier sourire. Il a toujours cru qu'il mourrait jeune ».

Il ne faudrait pas beaucoup étudier ses œuvres de jeunesse pour voir que, malgré certaines tirades, l'humeur

morose de l'archiviste était toute en surface. A preuve, cinq ou six aimables poésies à dédicaces féminines, airs souvent entendus et toujours nouveaux. A la fin de l'année, le sombre romantique était marié.

C'est alors que reparaît Jules Quicherat.

Il n'est pas de meilleure note pour l'archiviste de Maine-et-Loire que d'avoir mérité l'affection persistante, quasi paternelle, d'un homme qui ne se prodiguait pas. De son côté, Célestin Port s'est toujours montré, sinon docile, au moins reconnaissant pour le « vénéré Maître », pour le « vaillant ami, qui dans ses bons jours l'appelait : mon cher fils (1) ».

Cette affection se continuant après le professorat, suivant l'élève devenu homme, n'est pas rare à l'École des chartes, et, de la place où je lis cette notice, il ne me faudrait pas regarder bien loin pour en trouver un autre exemple.

Le 30 décembre 1857, Quicherat félicite Célestin Port :

« C'est un mariage entre les muses, auquel j'applaudis de grand cœur; il me fait augurer que votre longue incertitude finira bientôt et que vous allez trouver la porte de sortie par où doivent s'échapper les idées qui fermentent dans votre tête. J'attends avec confiance, étant sûr de ne pas être trompé dans la bonne opinion que j'ai conçue de votre talent. »

Quelques mois plus tard, il insiste : « Je loue votre dessein de vous tailler un domaine dans l'histoire de l'Anjou et vous n'avez pas tort de vouloir conduire d'autres

---

(1) *Questions angevines*, p. 286. Angers, 1884.

études de front avec celle-là ; votre esprit est assez vif et votre instruction assez variée pour que vous fassiez plus d'une chose à la fois, sauf à vous concentrer plus tard sur celle où vous sentirez qu'est votre supériorité. Que votre instinct vous guide ; mais tâtez-vous bien et ne prenez pas pour la voix de la nature ce qui ne serait chez vous qu'une envie passagère. »

Ces conseils prennent bientôt un caractère plus précis :

« Mon cher fils. Vous me marquez que vous avez vingt-neuf ans et je vous dis, moi, que vous n'en avez pas quinze. Vous aimez tout et vous abattez sur tout pour picorer, mais non pas à l'instar des mouches qui composent le miel. Voyez celles-là comme elles sont sages et réfléchies dans leur conduite. Elles vont chercher d'abord la substance de la cire, bâtissent leur logette et ne pompent le sirop des fleurs que lorsqu'elles ont de quoi le déposer. Avez-vous jamais fait comme cela ?

« Vous êtes-vous seulement demandé ce que ce talent voulait ou devait produire ? ô impétueux ! ô inconstant ! ô imprudent !

« Cependant, si la raison ne vient pas, les années s'accroissent ; vous ne produisez rien, et avec votre instruction étendue, votre esprit et tant de facultés brillantes, vous êtes distancé par des lourdauds qui, relégués encore plus loin que vous et dans des milieux plus ingrats, font imprimer, envoient leurs élucubrations à Paris et ont acquis déjà une manière de réputation.

« Comment voulez-vous que les gens dont les recommandations ont besoin d'être appuyées sur des preuves réussissent quand ils parleront pour M. Port, s'ils ne

peuvent dire : « M. Port a fait ceci, M. Port a fait « cela » ?

« Ma conclusion est celle-ci : vos ennuis viennent de ce que vous vous donnez de la peine qui n'aboutit à rien, et vous n'aboutissez pas parce que vous n'avez pas de but. Faites-vous un but auquel tende l'emploi de ce que vous amassez. Faut-il vous en indiquer un ?

« La faveur pour le présent est aux recherches géographiques et topographiques. Vous avez entrepris deux répertoires, qui vous fourniront les matériaux d'un beau mémoire sur l'ancienne division du sol angevin depuis les origines les plus lointaines jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle ; composez-nous ce mémoire-là avec lucidité, avec sobriété, avec critique ; introduisez dedans les indications qui ressortent de tous les monuments celtiques, romains, chrétiens qui ont été signalés, sans oublier les monnaies et médailles et les chartes. Quand cela sera fait, vous me l'enverrez et je vous le ferai insérer dans la *Revue des Sociétés savantes*, qui est une Revue où les articles se paient. Après celui-là, vous en ferez un autre sur un sujet différent, et ainsi de suite, et voilà venir l'honneur et l'argent, et une destinée qui vous semble à vous, ingrat, filée de fil bis, se montre à mes yeux toute d'or et de soie. Agréez cet augure pour vos étrennes et prenez le dessus sur votre folle cervelle. »

Ces bons avis, malgré leur forme un peu caustique, les devoirs nouveaux de chef de famille, déterminèrent Port à entreprendre le classement des archives municipales d'Angers et, en 1861, il en publia l'*Inventaire analytique* dans un gros volume, qui contenait en outre un curieux

ensemble de documents inédits. Le ministre d'État souscrivit à cinquante exemplaires de l'ouvrage, que le public compétent accueillit avec des éloges mérités.

Port, cependant, n'avait point abandonné l'idée de retourner à Paris et de se livrer à la littérature quotidienne. Mais le maître et confident, J. Quicherat, veillait sur ces velléités dangereuses.

Voici une de ses lettres :

« Maintenant, mon mignon, ... savez-vous que vous me faites enrager avec vos désirs vaporeux?... Je vois de plus près que vous l'officine de la littérature parisienne; je puis même dire que j'ai cherché plus d'une fois si je n'y découvrirais pas quelque coin à votre convenance. Les journaux sont encombrés de sujets qui tiennent la spécialité pour laquelle vous vous proposez. Vous ne seriez préféré à cette multitude qu'après avoir fait vos preuves, c'est-à-dire après avoir croqué le marmot pendant un laps de temps que je ne saurais définir, mais que vos fils assurément trouveraient beaucoup trop long. Croyez-moi, mon cher Port, chassez cette idée de vous enrichir par la littérature facile, qui vous distrait, qui détourne votre attention du but vers lequel vous devez vous acheminer. Vous avez l'aptitude requise, l'instruction et les moyens matériels nécessaires pour faire de l'histoire. »

Le ton se relève :

« On n'a rien dit qui vaille sur ce grand XI<sup>e</sup> siècle qui a vu naître la société moderne avec toutes ses vertus, avec tous ses vices, avec toutes ses tendances : « Qu'est-ce qu'un roi? qu'est-ce qu'un seigneur, un citadin et un serf de ce temps-là? » « Quelle est la loi générale de tant

« de faits qui se présentent désarticulés et inintelligibles  
« dans le fatras des chroniques? »

« Voilà ce que pourra nous dire un esprit fin et attentif, qui aura dégagé le sens des choses en les considérant dans le plus petit détail, et qui nous les retracera avec la vraie couleur qui convient à l'époque. Soyez ce révélateur; cela vaudra mieux que de dire des choses plaisantes sur de sots romans ou sur de mauvaises comédies. Paris, 12 juin. »

Rien n'y faisait et Quicherat lui-même faillit céder aux désirs téméraires de son ami. Un sous-chef aux Archives impériales tombe malade, on songe aussitôt à sa place; il meurt et on se met en campagne; mais le vieux maître reprend bientôt son inexorable raison. Les détails auxquels descend ce modeste travailleur qui, selon son expression, menait à Paris une vie d'étudiant de quarantième année, sont à la fois intéressants et touchants. Rappelons-nous qu'ils datent de 1857 :

« Vous ne pouvez pas espérer vous loger à moins de 800 francs ni d'avoir une domestique, qui vous est nécessaire, à moins de 300 francs de gages. Ajoutez à cela la nourriture d'icelle domestique et son blanchissage, soit 500 francs. Mettons 3500 francs pour la dépense de votre famille et de vous, c'est le moins qu'on puisse supputer et en supposant la plus grande économie.

« C'est donc un peu plus de 5000 francs par an qu'il faut vous attendre à déboursier ici et, comme la place de sous-chef n'en rapporte que 3000, vous aurez nécessairement à vous créer d'autres sources de revenu. Vous y arriverez, mais pas tout de suite, de sorte que la prudence exige que

vous ne veniez pas à Paris sans être pourvu d'une avance qui vous permette d'attendre.

« Méditez sur cet aperçu, voyez s'il n'y a rien qui vous effraye. »

Vous excuserez, Messieurs, ces citations de lettres d'un maître à son élève qu'il suit dans la vie, adaptant ses leçons aux circonstances, jusqu'à ce qu'il ait achevé de former un homme, l'homme qui sera un jour votre élu.

Ces chiffres avaient leur éloquence. Port se résigna et, cette fois encore, sa docilité fut féconde.

Il entreprit l'*Inventaire des archives de l'hôpital Saint-Jean* que son prédécesseur, Marchegay, avait fait entrer au dépôt et classées sommairement. C'était une œuvre de longue haleine qui demanda trois années de travail, de 1861 à 1863 (1).

En même temps, il publiait dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* des documents sur l'*Histoire du théâtre à Angers et sur le véritable auteur du mystère de la Passion*, ce drame « dont le sujet est, dit-il, véritablement tragique et humain » (2).

De 1853 à 1865, Port avait imprimé dans divers recueils plus de cinquante articles, curieux, spirituels, intéressants ; mais, à l'exception de l'*Inventaire des Archives municipales d'Angers*, rien qui imposât l'attention.

C'est ce qui désolait Quicherat. En 1865, le professeur

---

(1) *L'Inv. et le Chartrier de l'hôpital Saint-Jean*. — Lettre à M. P. Marchegay, p. 3.

(2) *Bibl. de l'École des chartes*, 1861, p. 69.

reçut d'Angers une pièce de vers dont le sujet était bien fait pour l'intéresser : *Vercingétorix*.

Port n'ignorait point le conflit entre Alise et Alaise; aussi ne s'était-il servi que du nom latin d'*Alesia*; mais l'imprudent avait qualifié d'« étroit » le plateau défendu par le héros gaulois.

Le partisan d'Alaise, après avoir assez rudement critiqué les vers, dont plusieurs strophes sont cependant fort belles, ajoute : « Et maintenant je me mets en garde devant le crétin qui par une épithète inconsidérée s'est rendu l'auxiliaire du Reffye et de son bourgeois. Comment, cheval! vous osez dire que le sommet d'*Alesia* était étroit? Est-ce que la montagne d'*Alesia* n'a pas demandé une contrevallation de 11 milles pour être enveloppée? Est-ce que 11 milles ne représentent pas 16 grands kilomètres? Est-ce que la racine carrée de 16 n'est pas 4? Est-ce que, par conséquent, la montagne ne vous représente pas un pâté d'une lieue en carré sur toutes ses faces, la distance d'Angers au pont de Cé! » (2 mars 1865.)

Port ne s'embarrassa pas pour si peu, et la postérité lira dans sa composition dédiée à son maître :

Sur le large plateau de son mont escarpé,  
Pour la dernière lutte *Alesia* la Sainte...

. . . . .

Ce qui ne laisse pas de faire réfléchir sur la valeur des épithètes poétiques comme élément de preuve en matière d'histoire.

Pour reconnaître cette condescendance et consoler son ami qui n'avait pas eu le prix, Quicherat lança quelques nouvelles pointes à Reffye et à « son bourgeois », « à un gouvernement méphitique » ; enfin, « tout cela était la faute de Coco ». (2 mars 1865.)

L'étude approfondie du texte permettrait peut-être d'identifier le personnage désigné sous cette appellation irrévérencieuse et au moins imprudente. Quel Mentor, si ce n'est celui de Télémaque, n'éprouve pas de défaillance. Quicherat, cet homme d'un si grand sang-froid et qui rappelait si justement à l'archiviste de Maine-et-Loire les nécessités de la vie, souffrait sur un plus grand théâtre des mêmes déceptions ou, si l'on veut, des mêmes désillusions. Il se laissait aller aux mêmes aigreurs et, inconsciemment peut-être, il en entretenait le ferment dans l'esprit de son disciple.

Port habitait alors un astre où coulaient des ruisseaux de miel. Il écrivait un prologue pour l'inauguration à Angers, le 4 novembre 1865, du théâtre Auber (1).

Il y paraît tout à fait provincialisé et angevinisé :

Province! dit un fat. — Oui, monseigneur, Province!  
Province! le respect du paternel foyer,  
L'ambition modeste et le pas régulier  
Dans le contentement de son sort, humble et mince,  
Et le cœur satisfait, quand le jour s'est rempli  
Par un simple devoir simplement accompli.

---

(1) *Prologue*, etc... Angers, 1869.

Voilà le provincial; voici l'Angevin :

Pare-toi de ta grâce, Angers, et puis admire  
Un ciel bleu, tes prés verts et la Loire où se mire,  
Le long des bois en fleurs et des coteaux penchés,  
L'orgueil de vingt châteaux, l'ombre de cent clochers! (1)

Hélas! malgré les beaux présages, le théâtre Auber fermait ses portes moins de trois mois plus tard, non sans causer indirectement au poète de grands soucis.

Autre complication : après lui avoir refusé les Archives de Lille on lui offrait celles de Bordeaux. Son maître l'encourageait à accepter : « Pour l'archiviste, pour le littérateur, pour l'esprit libre, le séjour de Bordeaux est préférable à celui d'Angers. » (10 février 1866.) Soit; mais que seraient devenus les travaux entrepris sur l'Anjou? Cette fois, Port, s'inspirant des considérations les plus honorables, déclina la proposition.

L'éclaircie qui, depuis 1857, laissait paraître un coin d'azur dans le ciel un peu sombre de sa vie, se fermait de nouveau sous la brume de préoccupations d'argent.

Dans le louable désir d'augmenter ses ressources, l'archiviste recherchait des travaux lucratifs se rattachant à ses études. C'est ainsi qu'il avait, en 1859, écrit pour l'Histoire de France publiée par Bordier et Charton la partie correspondant aux règnes de Louis XIII et de Louis XV.

Joanne, le célèbre éditeur de tant de Guides, avait

---

(1) Cette pièce obtint les félicitations de Quicherat qui préférerait Auber à Wagner.

débuté comme commis de librairie à Angers. Grâce à lui, Port obtint de collaborer à plusieurs publications et eut la commande d'un Guide de Paris à Agen, dont la partie au delà de Vierzon était entièrement neuve.

Il s'était acquitté de cette tâche avec son zèle et son talent accoutumés, avec une justesse de description qui lui mérita les éloges de George Sand ; mais, à l'impression, on lui demanda, on lui imposa quelques petits changements. Port se cabre et refuse de signer le livre ainsi modifié. Cette fois, Quicherat intervint et sut très habilement lever ces scrupules. Suit une réflexion bien frappante : « L'heure est venue, ajoute-t-il dans une lettre du 24 décembre 1866, de laisser là toutes les pointilleries et les minuties. La série des années redoutables va commencer avec 1867. Que les hommes capables comme vous se préparent à faire face aux événements. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il en arrivera de graves. Une étrange inquiétude, qui s'est emparée de tous les esprits et qu'on entend ici exprimer partout, en est le signe précurseur. Embrassons-nous, mon cher ami, et soyons du petit nombre de ceux qui font une part à la Patrie dans les vœux qu'ils s'adressent réciproquement. » (24 décembre 1866.) Quelle impression ces noirs pressentiments ne devaient-ils pas produire sur l'esprit naturellement inquiet, mais sensible et patriote de Célestin Port ?

En 1867, Napoléon III offrit à la reine d'Angleterre les statues des Plantagenets conservées à Fontevault. Port, membre correspondant du Comité des Travaux historiques, protesta contre la décision de l'Empereur. La question prit un moment la proportion d'une affaire d'État. Le Ministre,

saisi par le Comité, refusait d'intervenir. Quicherat lui-même se contentait d'observer. Un heureux concours de circonstances, surtout le peu d'empressement de l'Angleterre à réclamer l'impérial cadeau, assurèrent le maintien à Fontevault des statues menacées. Toujours est-il que Port avait pris seul leur défense (1).

Autre lutte, moins en vue, mais plus dangereuse.

Imprimant enfin son *Inventaire des Archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean*, il avait jugé bon de mentionner à chaque article les folios et les dates, ce que, paraît-il, n'admettait pas alors le bureau du Ministère.

On saisit ce prétexte pour envoyer à Angers un inspecteur général, qui se présenta comme chargé des exécutions sommaires et, tout au moins, comme ayant l'ordre de mettre Port à la raison. Ce fut l'archiviste qui raisonna l'inspecteur, M. Bertrand, qui, hâtons-nous de le dire, se montra bon confrère, et s'acquitta courtoisement d'une méchante commission.

Nous en avons fini avec ces petits événements où se perdait la vie de l'archiviste de Maine-et-Loire.

Au commencement de 1869, Port publia une édition nouvelle de la *Description de la ville d'Angers*, par Péan de la Tuillerie, ouvrage remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle (1778), et devenu fort rare.

Cette publication fut accueillie plutôt froidement par la

---

(1) Ce dont il ne faut pas moins le louer, c'est de sa réelle modestie, lorsque, longtemps après, il raconta l'incident dans son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*.

Commission des Antiquités de la France. On trouva que l'éditeur lui consacrait trop de soins et trop d'estimables labeurs (1). Seul, D'Arbois de Jubainville apprécia justement l'édition en déclarant qu'elle serait désormais le manuel indispensable de tout archéologue angevin (2).

Port avait cependant pris soin de s'expliquer : « Le commentaire d'aujourd'hui n'est pas un travail improvisé... Dès mon arrivée à Angers, je parle de quinze ans bientôt, la pensée m'est venue d'étudier à fond et de raconter l'histoire de la ville où je venais vivre et sans doute mourir... Mes greniers plient sous la moisson. Quand je reprendrai, comme je l'espère bientôt, ces notes sous une forme plus libre, j'aurai l'ambition plus haute et m'y emploierai de mon mieux (3). »

Six mois après, au commencement de juin 1869, Port annonçait à son maître qu'il allait incessamment publier le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, et Quicherat se hâta de lui répondre :

« L'entreprise que vous m'annoncez me met dans le ravissement... Vous allez là donner le modèle d'une sorte d'ouvrage que chaque département voudra avoir à son tour, et vous utiliserez d'un coup toutes vos recherches passées. L'ouvrage est fait ou peu s'en faut, puisque les matériaux sont recueillis, vous n'avez pas à vous préoccuper de la rédaction. La rédaction doit être aussi simple

---

(1) Rapport lu à la séance du 5 novembre 1869 par M. F. de Lasteyrie. Bibliothèque de l'École des chartes, 1869, 749.

(2) *Ibid.*, p. 701.

(3) Préf., p. xi, Angers, 14 décembre 1868.

que possible. Précision et clarté; pas de phrase; pas un seul mot qui soit à une autre fin qu'instruire (1). »

Vers les derniers jours d'août paraissait le spécimen de cette œuvre, entreprise des plus considérables, comprenant trois dictionnaires fondus ensemble. Si, pour les deux premiers, l'auteur se maintenait dans les limites artificielles du département, pour la partie biographique il sortait du cadre moderne de Maine-et-Loire; il étendait ses recherches à tout l'Anjou, non seulement aux hommes illustres et célèbres, mais à la foule étonnée des inconnus et des oubliés.

A l'appui de son programme paraissaient deux fascicules (2).

Ainsi, cet homme qui ne rêvait que de succès littéraires à Paris; que de concours poétiques, dramatiques; qu'on accusait, non sans raison, de ne savoir prendre un parti; ce rêveur avait reçu une si forte empreinte à l'École des chartes; il était si sincèrement travailleur que, dès le début et pendant quinze années, il avait, sans repos ni trêve, amassé, coordonné, rédigé des milliers de notes, la matière de six in-folios. Il avait tout vu, ses archives, celles du chef-lieu, celles des municipalités et des plus petits villages du département. Bravant la fatigue, parcourant à pied de longues étapes, mal logé, mal nourri, il avait visité les mairies, les églises, les monuments, les

---

(1) Lettre du 13 juin, de Cambrai-en-Cambrésis.

(2) Il annonçait la publication d'une livraison par mois au prix de 50 centimes; l'ouvrage devait avoir 60 feuilles d'impression, à deux colonnes in-8°.

châteaux, prenant partout les notes les plus précises. Il avait lu des milliers de livres, de revues, de brochures. Depuis le jour où il avait commencé sa rédaction dans sa petite maison de la Doucine, il s'était imposé la loi du *nulla dies sine linea*. Son travail était assez avancé pour qu'il fût possible d'en déterminer la forme et l'étendue.

Tout allait bien et voici que tout est compromis. Une notice alarme les vicaires capitulaires d'Angers, *sede vacante*, qui menacent de retirer leur souscription. L'imprimeur du *Dictionnaire*, qui est, en même temps, celui de l'Évêché, ne laisse aucun doute sur le choix qu'il fera entre ses deux clients. L'auteur, découragé, veut jeter son manuscrit au feu. Quicherat le console, l'encourage, lui laisse entrevoir la nomination à l'évêché d'Angers de l'abbé Freppel, un érudit, un modéré. Entre temps, un autre libraire se présente et le *Dictionnaire* est sauvé.

On se demande même ce qui serait advenu si la publication du troisième fascicule n'eût pas été retardée.

On y lit, en effet, page 48 : « J'arrête ce récit (l'histoire d'Angers) aux approches du bouleversement de décembre 1851, que nombre de témoins peuvent raconter. »

Quelques mois plus tard, l'expression « bouleversement » eût paru faible ; publiée en 1869, elle aurait compromis l'archiviste et singulièrement gêné son préfet et ses deux protecteurs, MM. Berger et Segris, qui s'employaient de leur mieux à le faire décorer.

Au Congrès des Sociétés savantes tenu à Paris en avril 1869, Célestin Port fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, distinction qui récompensait quinze années de labeur et plus particulièrement cinq années de partici-

pation assidue aux publications du Comité des Travaux historiques.

Quel contraste entre cette séance à la Sorbonne, où le ministre, M. Maurice Richard, dans une sorte de prosopopée célébrait l'Empereur arbitre de l'Europe, restaurateur volontaire de la liberté, et les sombres prédictions de Quicherat. Et cependant, cinq mois plus tard, l'Empire était renversé, la France envahie et démembrée.

Port ne se prévalut pas de ses opinions républicaines de vieille date pour réclamer quelque haute situation. Il resta à son poste. Ici se présente un épisode, déjà connu, mais qu'il est juste de rappeler :

Un soldat, engagé volontaire, est blessé assez grièvement sous les murs du Mans. On le jette dans un wagon. Le train échappe à grand'peine aux Prussiens, déjà maîtres de la ville et parvient enfin à Angers. L'archiviste de Maine-et-Loire apprend que ce blessé est un jeune confrère de l'École des chartes. Il accourt, lui prodigue des soins, lui rend tous les offices imaginables.

Lorsque, trente ans plus tard, le décès de Célestin Port fut annoncé à l'Académie, ce soldat, ce volontaire, Robert de Lasteyrie, heureusement et depuis longtemps bien guéri, présidait la séance, et on se rappelle avec quelle émotion communicative il rendit hommage à la mémoire de son ami de l'année terrible.

Ainsi les graves événements annoncés par Quicherat dès 1867 étaient accomplis. Le penseur, qui ne les avait pas prévus si accablants, était resté dans Paris assiégé; la maison voisine de la sienne avait été éventrée par un obus. La guerre finie, il écrivait à son fils d'adoption : « Je suis

sauf, mais j'ai le cœur malade et il le sera longtemps. Sachez cependant que, tout endolori qu'il est, il s'est épanoui, ce cœur, quand j'ai reçu votre lettre, la première qui m'arrivait du dehors depuis cinq mois. » (7 février 1871.)

Port, de son côté, s'était remis à la publication de son *Dictionnaire*. Mais il semble que les difficultés vinsent le chercher.

Aux désastres de la guerre étrangère et de l'abominable Commune devait succéder une longue période de dissensions intérieures. L'évêque, le modéré annoncé par Quicherat en 1869, M<sup>gr</sup> Freppel, n'était plus aux yeux de Célestin Port qu'un réactionnaire. L'archiviste passait pour écrire dans des « journaux rouges », et son nouveau préfet lui refusait les palmes d'officier de l'instruction publique. Il se voyait, en 1873, plus discuté, plus suspecté que sous l'Empire. Encore une fois, il résolut d'abandonner son œuvre, de chercher une autre situation dans la capitale. Et son Mentor de lui rappeler, une fois de plus, qu'on se fait d'étranges illusions sur Paris et qu'il est périlleux de changer de profession à quarante-cinq ans passés.

Heureusement, tout s'arrangea. Chaque fascicule du *Dictionnaire* ajoutait à la bonne opinion qu'on en avait d'abord conçue. L'auteur se décida, sans présomption, à le présenter aux suffrages de l'Académie. Il avait d'abord songé au prix Gobert. Les sages conseils de M. L. Delisle le décidèrent à procéder par étapes et à envoyer la première partie de son ouvrage au concours des Antiquités nationales.

Il y obtint une médaille d'or et les éloges les mieux justifiés. (24 octobre 1872.)

Au moment où on aurait pu croire Célestin Port uniquement occupé de l'impression de son œuvre, il publiait dans la collection des Documents inédits (1) le *Livre de Guillaume Le Maire*, dont le tirage à part parut en 1875. Dans cette reproduction intégrale et plus correcte d'un texte déjà édité par les Bénédictins, Port eut le bon goût de ne pas relever quelques erreurs de copie échappées à ses illustres devanciers. Son introduction est également très sobre. L'ensemble est parfait.

C'est alors qu'il sollicita de l'Académie le titre si envié de correspondant.

Il se vit d'abord, et non sans quelque ennui, préférer son collègue Castan, archiviste du Doubs, et Quicherat approuva la décision de l'Académie. Mais, moins d'un an plus tard, le 22 décembre 1876, Port obtenait le titre ambitionné.

Sa joie ne fut pas sans mélange. En avril 1877, sa mère mourait plus qu'octogénaire. Son vieux maître, évoquant les pertes qu'il avait lui-même subies, répondit à sa lettre de faire part en termes touchants : « La consolation, pour vous comme pour moi, est dans la pensée que nous avons fait notre possible pour répondre aux sacrifices qu'ont faits pour nous nos pauvres parents. » (9 avril 1877.)

A cette intime douleur succédèrent des piquûres d'amour-propre, dont la susceptibilité de Célestin Port exagérait l'importance.

Marchegay, son prédécesseur, s'avisa, un peu tard, qu'on avait, dans la publication des *Archives de l'hôpital Saint-*

---

(1) *Mélanges historiques*, T. II, p. 187, 569.

*Jean*, passé sous silence la part prise par lui à leur entrée dans le dépôt et à leur classement. Port se fâcha tout rouge et malmena vivement le réclamant. Il demandait la constitution d'un jury d'honneur. Quicherat intervint sur un ton moitié ironique, moitié sévère : « Vous n'êtes ni un plagiaire, ni l'exploitant du travail d'autrui ; mais il vous reste d'avoir manqué d'obligeance envers un confrère ; là est la faute. Gardez-vous de parler de votre adversaire comme du dernier des monstres, car ce serait dépasser la mesure. »

C'était très sagement clore un incident regrettable. Il était temps d'ailleurs. Le grand jour approchait où le *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, presque terminé, allait recevoir la suprême récompense, le premier prix Gobert.

L'œuvre avait pris quinze ans de préparation, huit ans de publication. Les trois volumes contiennent, nous l'avons dit, la matière de six in-folios. L'indication primitive des soixante-feuilles avait été dépassée de plus d'un tiers, mais sans qu'on trouvât ni une page ni une ligne inutiles. Célestin Port se montre historien, archéologue, littérateur, économiste. On ne peut s'empêcher de songer à Bayle. Rien de vulgaire ; la moitié des renseignements sont inédits, le reste a été contrôlé soigneusement. Tout ne s'y trouve pas assurément, mais il est impossible d'aborder un sujet quelconque sans consulter le *Dictionnaire*. L'intérêt est principalement angevin ; mais combien de noms d'hommes et de localités appartiennent à l'Histoire de France.

Dans son rapport à l'Académie, M. Ravaisson-Mollien louait dans l'ouvrage couronné « une impartialité irrépro-

chable, un esprit d'ordre et de critique des plus rares, un grand art de distribution et d'exposition; un style qui, s'il n'est pas toujours exempt de bizarrerie, est toujours vigoureux et original ». Le monde savant tout entier ratifia ce jugement et le *Dictionnaire de Maine-et-Loire* jouit bientôt, toute proportion gardée, de la même réputation que la *Notitia* d'Adrien de Valois.

Voilà le point culminant de la carrière de Célestin Port. Au début, le *Dictionnaire* n'est qu'une œuvre de distraction pour l'archiviste qui rêve de livres lus par un plus grand public; ensuite, c'est le travail préféré, solide; un de ceux que la postérité recueille avec soin, alors que tant de livres à succès disparaissent au poids du papier.

Nous avons fait connaître les quatre grands ouvrages de Célestin Port : *Inventaire des Archives de la mairie d'Angers*, *Inventaire des Archives de l'Hôpital Saint-Jean*; le *Livre de Guillaume Le Maire*, le *Dictionnaire*.

Il est impossible d'indiquer, ne fût-ce qu'en citant leurs titres, les nombreuses études publiées par l'auteur dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, dans les *Archives d'Anjou*, dans la *Revue des Sociétés savantes*, etc. Un ami dévoué, un savant qui ne laisse rien à glaner après lui, M. Lelong, en a dressé la liste qui ne monte pas à moins de 117 articles sur les sujets les plus variés. Si l'on excepte quelques tentatives dramatiques, quelques poésies, on doit reconnaître que l'auteur, malgré ses hésitations, a peu dévié de la route dont son *Dictionnaire* est le terme.

Toutes ces études, particulièrement celles qui ont trait aux artistes angevins, portent la marque du même soin dans les recherches et dans la rédaction. Port a pris soin

de les réunir dans deux recueils intitulés *Notes et notices Angevines*, et *Questions angevines*. Malgré leur mérite, elles n'auraient pas suffi à assurer la réputation de leur auteur; mais, après la publication du *Dictionnaire*, elles prennent l'importance d'une flottille, que convoie et protège un vaisseau de haut bord.

Le 11 novembre 1887, Port reçut de l'Académie la plus haute distinction qu'il pouvait ambitionner. Il fut nommé membre libre, en remplacement de M. Desnoyers.

On ne peut s'empêcher de regretter qu'à cette heure la fortune de Célestin Port n'ait pas été complète; qu'il ne lui ait pas été donné de revenir à Paris, d'y éprouver la joie de vivre dans ce milieu de confrères professant des opinions diverses, sans que cette diversité effleure la courtoisie, encore moins l'estime, où l'on trouve même la douceur de l'amitié. Ce rude abord, dont votre heureux élu croyait utile de se couvrir à Angers, serait tombé dès le seuil de l'Institut.

Que n'eût-il au moins la satisfaction d'écrire une notice sur la vie de son prédécesseur. Son esprit se fût reposé, détendu, en étudiant, en racontant la carrière si remplie de cet homme d'un esprit ouvert comme le sien à toutes les connaissances, en même temps d'humeur douce et séduisante, n'ayant jamais rencontré d'ennemis ni soupçonné qu'il pût en avoir, modéré dans la jouissance d'un bonheur longtemps parfait, chrétiennement résigné au jour d'épreuve et à l'heure de la mort. L'auteur des notices sur les *Divisions ecclésiastiques de la Gaule* eût trouvé un bon juge dans l'auteur du *Dictionnaire de Maine-et-Loire*. Mais à cette époque, l'Académie n'avait pas

encore établi l'usage de ces notices biographiques moins solennelles, plus intimes et peut-être plus sincères que les discours et n'obligeant pas moins leur auteur à de salutaires réflexions.

Célestin Port demeura donc à Angers, où tous les partis saluèrent comme méritée son élection à l'Académie, mais sans que ce légitime hommage modifiât de part et d'autre une réserve qui prenait trop souvent un caractère d'hostilité.

Au lendemain de l'achèvement du *Dictionnaire*, Quicherat avait conseillé à son disciple, devenu un maître, d'aborder quelques études reposantes sur l'Anjou ou sur le moyen âge. Mais Quicherat, mort en 1882, n'avait pas joui du succès de Célestin Port, dont les idées allaient prendre un tout autre cours.

On se souvient de l'arrivée du jeune archiviste-paléographe à Angers en 1853, de l'attrait qu'exerçaient sur lui les dossiers constitués au temps même des guerres de la Vendée. Leur odeur de Révolution lui montait à la tête et, depuis 1878, il les compulsait avec passion.

En 1880, il avait présumé à ses nouvelles études en publiant les *Souvenirs d'un nonagénaire, Mémoires de François-Yves Besnard*, publication entreprise, comme l'archiviste de Maine-et-Loire le fait ressortir, *propriis sumptibus*, ni plus ni moins qu'un duc et pair, et aussi « avec une part de sa vie, faite de peine et de travail ».

Ce Besnard est un très curieux personnage, tour à tour prêtre, industriel, secrétaire d'homme politique, perdant sa place, obtenant comme compensation celle de percepteur; ayant vu la royauté de Louis XVI, la Révolution,

la Terreur, l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet, pour mourir, en 1843, en faisant cette déclaration : qu'il ne faut pousser à bout aucun principe. Il écrit avec sincérité et le lecteur impartial peut tirer de ses Mémoires des conclusions bien différentes de celles qui séduisaient leur ardent éditeur.

Si l'histoire ancienne se plaint de la pénurie de documents, la moderne en a trop. Enquêtes judiciaires, rapports administratifs ou militaires sont presque toujours des œuvres d'attaque ou de défense. Les correspondants les plus sincères transmettent les nouvelles les plus erronées. Les hommes, acteurs dans les événements, ensuite rédacteurs de Mémoires, ont eu le temps de se ressaisir et posent devant le futur historien. Quand le sujet intéresse plusieurs nations, on a au moins le contrôle des documents étrangers ; mais, dans l'histoire locale, surtout dans celle qui se rédige en présence des vainqueurs et des vaincus ou de leurs fils, la difficulté devient insurmontable.

Bien que le premier Empire eût sa racine dans la Révolution, il n'en laissa pas moins célébrer les efforts réactionnaires des Vendéens, et les premiers récits de ces événements parurent comme une glorification. Pendant la Restauration, on les exalta et le ton ne changea guère sous le second Empire. Le « bouleversement » de 1870 rendit inévitable l'explosion de jugements nouveaux.

C'est dans ces conditions que fut écrite et publiée la *Vendée angevine*.

Que Célestin Port ait écrit avec un ferme propos d'impartialité, on le croit sans peine ; mais il professait cette

doctrine, que l'impartialité n'oblige pas à l'indifférence (1) et, malgré lui, son œuvre prit une allure de réaction et d'apologie en sens contraire.

Si des discussions théologiques au sujet d'un Bérenger du XII<sup>e</sup> siècle passionnaient encore à Angers, combien ne devait-on pas s'y émouvoir en lisant ce livre où, à chaque page, cent noms soulevaient la susceptibilité de cent familles, où les sources officielles contredisent les traditions du foyer et sont tout aussi suspectes.

Comme les écrivains de la première heure avaient trop écouté les récits de grand-père à petit-fils, Port a peut-être accordé trop de foi à des documents contemporains, établis par des hommes passionnés.

Étudié en lui-même, l'ouvrage, très documenté, ressemble parfois à un inventaire. L'écrivain, vivant dans ses archives, n'a pas résisté au désir d'y puiser une surabondance de détails, au détriment de l'ensemble. Cet excès de richesse est moins regrettable encore que l'introduction de tirades très sincères, mais trop passionnées. De là, dans les journaux, dans les revues de l'Anjou et même de Paris, des attaques, des ripostes et des combats comme on en vit autrefois entre Bleus et Chouans, dans la plaine disputée des Mauges.

On ne saurait dire que ce cliquetis de bataille, répercuté et grossi par les échos de Maine-et-Loire, déplût à l'auteur. Était-ce l'effet de son nouvel habit, toujours est-il qu'il se montrait moins sensible aux horions.

---

(1) *La Vendée angevine*. Lettre à M. de La Sicotière, p. 4. Note. Angers, 1889.

En 1893, il s'attaqua de nouveau à la légende de Cathelineau. Le livre, de forme franchement polémique, est dirigé moins contre le Vendéen que contre ses panégyristes imprudents. En somme, il ne détruit que le prétendu brevet de généralissime délivré en termes plus que suspects à ce paysan, qui ne l'avait pas ambitionné. Aussi le chant de triomphe de l'historien paraît-il un peu éclatant. Toutefois son livre et celui de la *Vendée angevine* sont et resteront recherchés, tant ils sont fournis de nombreux et curieux documents, publiés avec la plus complète impartialité.

Vers la fin de cet ouvrage sur Cathelineau, on lit cette phrase d'un sentiment tout personnel : « Je connais quelqu'un qui, en écrivant, n'a jamais eu d'autre visée que la science, d'autre passion que la vérité, ces deux coureuses qu'il faut suivre et poursuivre, le boulet de misère rivé au pied (1). »

Port a plus d'une fois regretté de n'avoir pas trouvé le chemin de la richesse, au moins celui de l'aisance. On ne saurait lui en faire un reproche. Il était père de famille ; mais il n'avait pas l'âme mercenaire, il l'avait même généreuse. A l'âge où l'homme, plus près de l'heure où il devra tout abandonner, s'acharne encore plus à tout retenir, l'archiviste de Maine-et-Loire, sans grande fortune, donna au département une collection formée par ses soins, à ses frais, comprenant plusieurs milliers de pièces, imprimés, gravures, dessins, notes manuscrites, collection d'une inestimable valeur pour l'Anjou.

---

(1) P. 171.

Il se promettait de l'installer dans le nouveau bureau, construit sur sa demande, plus commode que sa « glaciale, humide et sombre chapelle (1); » mais, il faut bien le dire, de moins grand caractère, bureau très clair, trop clair même pour des yeux affaiblis.

Dans un dernier adieu à ses chères collections, il disait : « Je n'ai que faire de prévoir l'heure prochaine où il me faudra me séparer d'elles. » Parler de la mort, même avec dédain, c'est penser à cette inévitable.

A la fin de sa *Légende de Cathelineau* il écrivait encore : « Peut-être pour moi sera-t-il temps bientôt, après tant de courses à travers la vie, de jeter là le bâton de voyage et, s'il me reste encore quelques heures, sur le soir, de m'oublier à regarder couler l'eau et se lever au loin les étoiles, conseillères du bon sommeil. »

On retrouve le bon élève de Louis-le-Grand, le lettré qui se souvient du *suadentque cadentia sidera somnos*. Et cependant à l'heure où Célestin Port parlait ainsi, la lumière n'arrivait plus à ses yeux éteints.

N'y plus voir, quel supplice pour ce savant qui lisait ou écrivait dix heures par jour; et, par delà cette noire horreur de la cécité, la vision intérieure de la retraite prochaine et forcée. Cependant, toujours vif d'esprit, Port luttait contre l'ombre grandissante. Il s'intéressait aux questions d'éducation, où se réfugiait sa foi dans l'avenir, car personne n'a été plus préoccupé de l'avenir, ni plus désireux de revivre dans la mémoire des hommes.

Ses deux fils, membres distingués de l'Université, et

---

(1) *Rapport annuel*, 1900, p. 534.

qui ont fourni des renseignements précieux à l'auteur de cette notice, ont pu craindre que, d'après certaines pages de combat, on ne considérât leur père comme un mécontent, comme un irrité contre le sort. Préoccupation pieuse, mais sans cause réelle. Célestin Port n'a-t-il pas eu toutes les satisfactions d'amour-propre que peut espérer un savant? Chevalier, officier de la Légion d'honneur, n'avait-il pas reçu toutes distinctions ambitionnées par un citoyen? N'avait-il pas, surtout, conscience de sa valeur, de celle de ses ouvrages faits pour durer?

Un ou une ermite littéraire l'a, vers 1900, représenté « menu, sec, à physionomie d'ascète, un peu penché en avant, cheminant toujours du même pas vers les cryptes de la préfecture, sans regarder à droite ni à gauche. Et les Angevins de dire : « Voilà celui qui vit avec les morts! » Quelle erreur!

Sous l'enveloppe à demi consumée la flamme restait.

La touche du même portraitiste est plus juste quand il montre le septuagénaire sceptique, « navré et scandalisé dans son honnêteté chatouilleuse des réussites de certaines insuffisances, des élévations de certaines tares ».

Cela fait penser à ce qu'on a dit de son maître Quicherat « et de son désenchantement intérieur en constatant que le régime qu'il avait appelé de ses vœux ne pouvait, pas plus qu'un autre, réaliser tous les rêves qu'avait formés son patriotisme » (1).

Le dernier travail de notre confrère fut un rapport sur

---

(1) ROBERT DE LASTEYRIE, *J. Quicherat, sa vie, ses travaux*, p. 41. Paris, 1883.

ses Archives : *Ancien régime et période révolutionnaire*. Sa dernière sortie fut une excursion archéologique. Vers la fin de février 1901, on lui signala la découverte d'antiquités romaines près de Chalennes. Il voulut les voir. Effort excessif où il devait tomber, on l'a dit avec justesse, comme un soldat sur le champ de bataille. Quelques jours après, le 2 mars, il mourait subitement, sans avoir le temps de lever vers l'étoile un suprême regard.

« Je ne crois pas, a dit un des orateurs qui ont parlé sur sa tombe, qu'il ait envisagé la mort avec regret. » On se sent pris de tristesse en présence d'une telle fin, après tant de labeurs et de peines. La nuée, dont cet infatigable travailleur s'est plaint si souvent et qui a trop plané sur sa vie, ne s'est pas levée.

Un jour viendra, il est déjà venu, où les critiques plus ou moins fondées sur le caractère, sur les tendances, disparaîtront; où on ne connaîtra plus Célestin Port que par ses grandes qualités, par cette œuvre magistrale que le temps respectera et que les hommes sérieux, de toute opinion, ne pourront consulter sans profit ni sans reconnaissance.

---

Connaissance prise du travail très complet de M. E. Lelong, *Bibliographie des Travaux de Célestin Port*, paru dans la *Correspondance historique et archéologique*, année 1901, et publié à part (Saint-Denis) 1902, il a été décidé qu'on renverrait les lecteurs à cette excellente publication, dont l'auteur a offert un exemplaire à l'Académie.